

# FORMATION

QUESTIONS

RÉPONSES

## DES RÉPONSES NÉCESSAIRES

Les annonces se succèdent... Et les plans de charge s'alourdissent !

- Allongement de la scolarité des Egpx et des ADS/Policiers Adjoints
- Formation de la réserve civile
- Formation des personnels administratifs



## DE NOMBREUSES QUESTIONS SE POSENT

UNITÉ SGP POLICE saisit le DGPN et demande des réponses aux dossiers déjà engagés et que des moyens soient mis en œuvre pour répondre à ces différentes commandes

UNITÉ SGP  
POLICE

MAJORITAIRE

[www.unitesgppolice.com](http://www.unitesgppolice.com)

FSMI FU

100%

Gradés, Gardiens,  
Policiers Adjoints, PATS

14-04-2021

Bagnolet, le 10 avril 2021

Référence : GJ/DGPN/n°024

**Monsieur Frédéric VEAUX**  
Directeur Général de la Police Nationale  
Ministère de l'intérieur  
Place Beauvau  
75800 PARIS Cedex 08

Monsieur le Directeur Général,

Nous avons appris, par voie de presse, la volonté du ministre de ramener la formation des policiers à 12 mois.

Si nous reconnaissons que la nouvelle scolarité méritait effectivement des agencements et que des aménagements étaient nécessaires, nous nous étonnons qu'une durée de formation soit déjà annoncée alors même que les attentes et les contenus n'ont pas encore été définis.

En effet, les délais fixés à 2022 pour mettre en œuvre cette nouvelle scolarité nous apparaissent plutôt restreints afin de redimensionner une nouvelle scolarité à 12 mois.

Une nouvelle fois nous craignons qu'il faille aller vite, très vite, trop vite, en privilégiant la rapidité mais en négligeant la qualité !

Vous n'êtes pas sans ignorer que la Révision Générale des Politiques Publiques et le protocole ravageur de 2008 ont totalement démantelé le réseau de la formation.

Aujourd'hui, nos formateurs travaillent à flux tendu et sans aucun signe, ou presque, de reconnaissance de leur propre administration.

Monsieur le Directeur Général, la formation souffre d'un manque de formateurs généralistes et de FTSI dans vos écoles, mais aussi dans les services actifs.

D'ailleurs, concernant les FTSI, le 12 juin dernier, nous vous avons saisi par courrier afin de vous alerter sur la situation de ces personnels, vous transmettant notre revendicatif et espérant la mise en place d'un groupe de travail DGPN. Nous n'avons, à ce jour, eu aucune réponse de votre part.

.../...

Si nous pouvons nous satisfaire que la formation des policiers devienne une mission fondamentale et essentielle, ce que nous n'avons de cesse de réclamer depuis des années, elle ne pourra pas se faire sans moyens en structure, en matériel et surtout en personnels.

Les successions d'annonces, allongement de la scolarité des Elèves Gardien de la Paix, formation de la réserve civile et bientôt allongement de la scolarité ADS/Policiers Adjoints, doivent dès à présent faire l'objet d'une réflexion quant aux moyens qui permettront de répondre à ces impératifs.

Aujourd'hui le dimensionnement actuel de la formation ne permettra pas, à notre sens, de répondre aux engagements du Président de la République, ni à ceux du Ministre de l'intérieur.

Une réflexion profonde doit être engagée tant sur le recrutement que sur la formation et nous avons transmis des pistes de réflexions à ce sujet dans le cadre du BEAUVAU.

Nous attendons donc des gestes forts pour les personnels qui servent la DCRFPN au quotidien et qui s'attachent à répondre toujours avec professionnalisme aux évolutions qui leur sont imposées.

Persuadé par avance que vous comprendrez le bien fondé de ma démarche, et dans l'attente d'une réponse de votre part,

Veillez agréer, Monsieur le Directeur Général, l'expression de mes sincères salutations.

Le Secrétaire Général Délégué



Grégory JORON